

3^E RENCONTRE 2025-2026 DE LA TGIRT CHAUDIÈRE-APPALACHES

DATE	LIEU	RESPONSABLE
Mercredi 10 déc. 2025 9h00 à 16h00	La Courtisane 5691, rue Saint-Louis Lévis (Québec) G6V 4E7 418 837-6480	Amélie Denoncourt Courriel : adenoncourt@montmagny.com Téléphone : 418 248-5985 poste 347

PROJET DE COMPTE-RENDU

PERSONNES PRÉSENTES	DÉLÉGUÉS (avec droit de décision)	SIÈGE (ORGANISATION, S'IL Y A LIEU)
	Marie Brousseau Steve Cadorette Dave Chouinard Michel Dumont (9h25) Dany Garant (9h20) Martin Gaudreau Jason Gilbert Pier-Alexandre Grenier Hugo Matte Pablo M. Rousseau Geneviève Paré Martin Paulette Daniel Racine	Acéricultrice (Appalaches) Acériculteur (Lotbinière) BGA, volume résineux (Matériaux Blanchet) BGA, volume feuillu (Domtar) Pourvoiries (Pourvoirie Safari) Chasseurs et pêcheurs (FédéCP) ZEC (ZEC Jaro) Communautés autochtones (Bureau du Ndakina) Détenteur de certificat forestier (Gestion Forap) MRC (MRC de Lotbinière) MRC (MRC de L'Islet) Conseil régional de l'environnement (CRECA) MRC (MRC de Montmagny)
	PERSONNES RESSOURCES (sans droit de décision)	EXPERTISE
	Amélie Denoncourt Anthony Drouin Daniel Gagnon Jason Lamontagne Sylvain Lamontagne Lucie Tessier	Coordonnatrice de la TGIRT (MRC de Montmagny) Personne-ressource en environnement (Nature Qc) Personne-ressource en acériculture MRNF, Ingénieur forestier (UG) MRNF, Chef d'unité de gestion (UG) MRNF, Représentante TGIRT (DGFo)
	INVITÉS	
	Christiane D'Élia (en ligne, point 12a) Olivier Jobin-Careau (en ligne, point 8) Nicolas Legault (en ligne, point 12c) Frédéric Martineau (point 9)	MRNF (DGFo) OBV du Chêne Nova-Sylva Gestiboa inc.

PERSONNES ABSENTES	DÉLÉGUÉS / PERSONNES RESSOURCES	SIÈGE / EXPERTISE
	Martin Béland Véronique Brochu Yvon Marcoux Mathieu Turcotte Shona-Gabrielle Bélanger	Détenteur d'un PRAU (CGFA) Organisme de bassin versant (COBARIC) Acériculteur (Beauce) Parcs régionaux (MRC des Etchemins) Personne-ressource faunique (Réseau Zec)

SIÈGES VACANTS

Trappeurs
Exploitants agricoles

ÉLÉMENTS IMPORTANTS		SUIVI (RESPONSABLE ; ÉCHÉANCIER)
01	Mot de bienvenue, tour de table et question brise-glace	9 h 00 – 9 h 10
Mme Amélie Denoncourt souhaite la bienvenue aux délégués et aux personnes-ressources. Elle souligne la présence de M. Jason Gilbert, nouveau DG de la Zec Jaro, qui siègera désormais comme représentant des ZEC en remplacement de M. Gilles Paquet. Tous se présentent tour à tour, et répondent à la question « Si vous pouviez téléporter la rencontre ailleurs, ce serait où ? » (voir la présentation PR TGIRT 2025-12-10).		
02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	9 h 10 – 9 h 12
Mme Amélie Denoncourt fait la lecture de l'ordre du jour suivant : 1) Mot de bienvenue, tour de table et question brise-glace 2) Lecture et adoption de l'ODJ 3) Lecture et approbation du CR de la dernière rencontre 4) Suivis : Actions découlant de la dernière rencontre 5) Présentation : Programmation annuelle des activités de récolte (PRAN) 2025-2026 – Lotbinière 6) Présentation : Être proactif dans un contexte d'épidémie de tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) 7) Suivis : Objectifs, comités et projets d'acquisition de connaissances (PAC) 8) Présentations et discussion : ▪ Proposition de PAC sur la détection du Nerprun bourdaine ▪ Proposition de PAC sur la cartographie et les caractéristiques du réseau de chemins forestiers de Chaudière-Appalaches 9) Présentations et période de questions : Préoccupations pour l'intégration des besoins d'habitat de l'orignal dans le plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO)		

ÉLÉMENTS IMPORTANTS	SUIVI (RESPONSABLE ; ÉCHÉANCIER)
---------------------	--

12) Points d'information (début)

c) Résultats de l'audit FSC

10) Atelier : Intégration des enjeux locaux au PAFIT 2028-2033 dans un contexte de changements climatiques

11) Suivis : Dossier acéricole et consultation de la TGIRT sur les Potentiels acéricoles à prioriser (PAP)

12) Points d'information (suite)

a) Modification d'un milieu humide d'intérêt (MHI) dans Lotbinière

b) Bilan général de la consultation publique PAFIO

d) Concertation sur les propositions d'aires protégées

e) Concertation sur les espèces exotiques envahissantes

f) Fiche d'information EPC puits de lumière

13) Sondage de satisfaction

14) Fin de la rencontre

DEC_2025-12-10_01L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.**03 Lecture et approbation du compte-rendu de la dernière rencontre****9 h 12 – 9 h 15**

Le compte-rendu de la rencontre du 11 septembre 2025 a été transmis aux membres par courrier électronique le 4 décembre 2025, ce qui leur a permis de lire le compte-rendu à l'avance.

Mme Marie Brousseau propose l'approbation du compte-rendu, M. Hugo Matte appuie la proposition.

DEC_2025-12-10_02Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.**04 Suivi des actions découlant de la dernière rencontre****9 h 15 – 9 h 19**

Mme Amélie Denoncourt fait le suivi des actions découlant de la dernière rencontre qui ne seront pas abordées à un autre moment pendant la rencontre :

- Au point 5, à la page 5 : M. Jason Lamontagne devait faire parvenir aux membres de la TGIRT les shapefiles et le lien vers la carte interactive de la consultation, ce qui a été fait dans son courriel du 12 septembre ;
- Au point 11, à la page 10 : Mme Amélie Denoncourt devait envoyer le Plan d'action 2025-2027 final aux membres de la TGIRT, ce qui a été fait dans son courriel de suivi du 25 septembre ;
- Au point 17, à la page 14 : Mme Amélie Denoncourt devait envoyer un Doodle pour déterminer la date de la prochaine rencontre, ce qui a été fait dans son courriel du 16 septembre ;

ÉLÉMENTS IMPORTANTS	SUIVI (RESPONSABLE ; ÉCHÉANCIER)
M. Martin Paulette pose une question de suivi : est-ce qu'un protocole d'intervention en présence de nerprun a été complété, particulièrement pour les interventions forestières prévues dans le secteur de Lotbinière. Le MRNF indique que le travail est en cours afin de développer divers outils, pour la clientèle interne au MRNF.	
05 Présentation : Programmation annuelle des activités de récolte (PRAN) 2025-2026 – Lotbinière	9 h 19 – 9 h 30
M. Jason Lamontagne présente la programmation annuelle des activités de récolte autorisée (PRANA) pour l'hiver 2025-2026, pour le secteur de la Forêt de la Seigneurie de Lotbinière (voir la carte CA PRANA Lotbinière 2025-12-10). Les shapefiles et la carte seront rendus disponibles suite à la rencontre. Suite à certaines questions des membres, Mme Amélie Denoncourt en profite pour rappeler que la PRANA est présentée à titre informatif. À ce stade, les secteurs ont passé les étapes de la consultation TGIRT et de la consultation publique, les inventaires pré-intervention ont été réalisés, les prescriptions ont été faites par M. Jason Lamontagne. C'est donc à l'étape consultation TGIRT/publique qu'il est temps d'émettre ses commentaires, ses préoccupations et ses demandes d'harmonisation.	Rendre disponibles les shapefiles et la carte (Jason Lamontagne ; suite à la rencontre)
06 Présentation : Être proactif dans un contexte d'épidémie de tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE)	9 h 30 – 9 h 54
M. Hugo Matte présente l'état de la situation concernant l'épidémie de tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) ainsi que les orientations retenues dans la planification forestière afin d'y faire face de manière proactive (voir la présentation PR Hugo Matte État de la situation TBE 2025-12-10 et les cartes CA Hugo Matte TBE 2025-12-10). Les principaux éléments d'information qui en ressortent sont : - L'épidémie observée en 2025 s'est avérée moins intense que prévu et demeure principalement concentrée dans la MRC de L'Islet, à l'est de la région ; - La priorisation des secteurs de récolte repose sur la défoliation cumulative, et non sur la défoliation annuelle, puisque la mortalité des arbres survient généralement après plusieurs années consécutives de défoliation ;	

ÉLÉMENTS IMPORTANTS	SUIVI (RESPONSABLE ; ÉCHÉANCIER)
---------------------	--

- La stratégie proactive permet de récolter les peuplements avant la mortalité des arbres, de maintenir la qualité du bois et d'éviter le recours à des Plans d'aménagement spéciaux (PAS), utilisés lorsque la valeur du bois est affectée ; des compensations financières gouvernementales peuvent alors être nécessaires et « Le plan peut prévoir des conditions qui peuvent déroger aux normes d'aménagement forestier édictées par le gouvernement par voie réglementaire si cette dérogation est nécessaire à la récupération des bois et prévoir un dépassement de la possibilité forestière si le ministre l'estime nécessaire en raison des risques de perte de bois pouvant faire l'objet de la récupération » (article 60, LADTF) ;
- Cette approche de récolte préventive permet de demeurer dans des secteurs déjà soumis à des consultations, de respecter la possibilité forestière et de maintenir la qualité du bois récolté, une approche gagnant-gagnant ;
- La planification devra toutefois tenir compte de la présence d'une aire de confinement du cerf de Virginie (ACCV). Cette aire fera l'objet d'une recaractérisation par le secteur Faune au cours de l'hiver, puisque les ravages peuvent évoluer/se déplacer dans le temps.

À la suite de la présentation, les membres posent des questions, ce qui permet d'apporter les précisions suivantes :

- Les secteurs sont priorisés à partir de plusieurs sources d'information complémentaires : photos aériennes pour l'évaluation de la défoliation annuelle, récolte de branches à l'automne pour estimer la densité de larves de TBE (indicateur de l'intensité de l'épidémie pour l'été suivant), ainsi que des suivis plus étroits dans les peuplements de sapin plus âgés ;
- Les traitements sylvicoles tiennent compte de la composition des peuplements. Bien que le sapin soit souvent récolté en priorité, les essences compagnes sont maintenues comme elles le seraient dans un contexte sans épidémie ;
- Comparativement à la dernière épidémie majeure des années 1980, les données disponibles sont plus nombreuses et plus précises, ce qui facilite l'ajustement des stratégies d'intervention sur le terrain.

07 Suivis : Objectifs, comités et projets d'acquisition de connaissances

9 h 54 – 10 h 15

-
- Mme Amélie Denoncourt fait le suivi des objectifs annuels, des comités de travail et des projets d'acquisition de connaissances (PAC) qui ne sont pas abordés pendant la rencontre.
-

ÉLÉMENTS IMPORTANTS

SUIVI
(RESPONSABLE ;
ÉCHÉANCIER)

- Comité de travail sur la qualité de l'expérience et ses objectifs associés : pas de nouveau. Le travail reprendra à l'hiver 2026.
- Enjeu de la protection du frêne noir comme élément d'importance culturelle pour la Nation W8banaki : Une présentation de M. Pier-Alexandre Grenier est prévue lors de la rencontre de la TGIRT de février.
- Enjeu de la protection des peuplements à haute valeur écologique : une rencontre en ligne a eu lieu le 26 novembre dernier. La première étape (et objectif 2025-2026) était d'identifier les types de peuplements à haute valeur écologique visés :
 - Vieilles forêts et témoins écologiques
 - Marécages arborescents/arborés riverains
 - Peuplements matures à type écologique rare
 - Cédrières anciennes intouchées autres que les RS18
 - Certaines hautes valeurs de conservation identifiées dans le cadre de la certification FSC
 - Pessières rouges et peuplements hydriques et subhydriques dans Lotbinière

Puis, en discutant pour s'entendre sur le libellé de l'enjeu (et donc la portée du travail du comité), les membres du comité se sont entendus pour maintenir l'enjeu de la « protection des peuplements à haute valeur écologique » pour les 5 premiers types de peuplements ciblés ci-dessus, et de formuler un autre enjeu nommé « Restauration des pessières rouges hydriques et subhydriques dans la Seigneurie de Lotbinière » pour le dernier type de peuplement à haute valeur écologique.

Le tout pourra être présenté plus en détail lors d'une autre rencontre de la TGIRT, afin d'intégrer l'avis des autres membres de la TGIRT.

- Enjeu de la conciliation des activités acéricoles et du maintien des habitats fauniques : Une rencontre exploratoire a eu lieu en ligne le 20 novembre. L'exercice a permis de commencer à explorer la thématique pour mieux cerner la problématique et éventuellement les solutions. Une autre rencontre exploratoire sera nécessaire en janvier pour finaliser cet exercice, et faire un rapport plus complet à la TGIRT.

ÉLÉMENTS IMPORTANTS	SUIVI (RESPONSABLE ; ÉCHÉANCIER)
---------------------	--

- Enjeu des contraintes aux usages en forêt publique en Chaudière-Appalaches liées à l'envahissement par les nerpruns : Une rencontre du groupe de travail sur les nerpruns envahissants a eu lieu en ligne le 12 novembre, deux jours après la rencontre régionale de concertation sur les espèces exotiques envahissantes (qui englobe les nerpruns), qui elle a eu lieu en présentiel (détails au point 12d). Il a été question des nouvelles observations estivales, et des résultats préliminaires de certains tests réalisés au Québec (annelage plus efficace que coupe en hauteur), et d'une technique en étude aux États-Unis (couper en juin et en septembre, deux années de suite, pour vider les réserves des plants, puis revégétaliser avec des plantes indigènes pour compétitionner le nerprun bourdaine). Mme Amélie Denoncourt mentionne également que Mme Lucie Tessier est la nouvelle responsable du dossier des EEE pour la DGFo 03-12.
- PAC Outil 3D : Six rencontres ont été organisées en octobre pour présenter diverses simulations avec l'outil de visualisation 3D développé par le CERFO et le CIMMI. Ces rencontres ont permis d'évaluer les impacts visuels des coupes planifiées. À cet égard, Mme Amélie Denoncourt note une participation accrue aux consultations. Elle présentera son rapport à la rencontre planifiée en février prochain.
- M. Dany Garant signifie son intérêt pour être participant au sous-comité chemin de la TGIRT.

08	Présentations et discussion : Propositions de projets d'acquisition de connaissances (PAC)	10 h 25 – 10 h 45
-----------	---	--------------------------

Proposition de PAC sur le nerprun bourdaine sur le territoire de la Forêt de la Seigneurie de Lotbinière (FSL)

M. Olivier Jobin-Careau, de l'OBV du Chêne, présente la proposition de PAC que l'OBV souhaite déposer à la TGIRT (voir la présentation [PR Olivier Jobin-C Proposition PAC Nerprun 2025-12-10](#) et le document [Proposition PAC Nerprun OBV du Chêne 2026](#)).

Les principaux éléments d'information qui en ressortent sont :

- **Contexte / enjeu** : des signalements récents suggèrent un envahissement plus étendu que connu initialement par le nerprun bourdaine. Plusieurs projets complémentaires sont en cours ou sont envisagés, mais ils ne permettent pas d'inventorier des zones à moins grande valeur écologique, où l'on suspecte un bon nombre de plants ;
-

ÉLÉMENTS IMPORTANTS	SUIVI (RESPONSABLE ; ÉCHÉANCIER)
---------------------	--

- **Objectif** : Détecter et documenter les foyers de nerprun afin d'orienter les actions de prévention, de contrôle et d'éradication ;
- **Territoire visé** : Forêt de la Seigneurie de Lotbinière, secteurs à risque autour des signalements connus, chemins et anciennes zones d'intervention (2000 et 2010) ;
- **Méthodologie** : Inventaires terrain à pied, géolocalisation des observations, compilation et cartographie des données, présentation à la TGIRT, recommandations au MRNF ;
- **Échéancier** : 2026–2027 (campagne terrain été 2026, analyse et livrables jusqu'au printemps 2027) ;
- **Budget** : Environ 16 900 \$

Le comité de coordination de la TGIRT évaluera la proposition de PAC selon les critères du PADF et les critères régionaux, puis il fera rapport à la TGIRT à la prochaine rencontre. Une décision pourra être prise par les membres de la TGIRT à ce moment.

Proposition de PAC sur la cartographie et les caractéristiques du réseau de chemins forestiers de Chaudière-Appalaches (14h20 à 14h50)

Mme Amélie Denoncourt rappelle le mandat du comité chemin (voir plan d'action) et souligne que pour identifier les chemins d'importance et caractériser ces chemins, il faut :

- **une carte à jour fiable du réseau de chemins forestiers** (il existe des écarts entre les données géomatiques et la réalité)
- **pouvoir arrimer des données qui ont déjà été acquises** sur l'état des traverses de cours d'eau, pour ne pas dédoubler le travail

Elle présente l'offre de service du CERFO.

- **Méthodologie** : Segmentation des chemins par détection automatisée (avec les données LiDAR), caractérisation du niveau de fermeture par la végétation (à l'aide de l'IA), validation terrain, identification des traverses de cours d'eau de façon cartographique ;
- **Échéancier** : septembre 2026
- **Budget** : plus de 61 000 \$

Elle souligne que le montant nécessaire va au-delà du budget de la TGIRT. Des sources de financement complémentaires ont été cherchées. Le programme de la Fondation de la Faune du Québec (FFQ) « Conservation et mise en valeur de la biodiversité en milieu forestier », pourrait être une option intéressante, SI on élargit la vision pour le projet en intégrant une approche axée sur les habitats fauniques.

ÉLÉMENTS IMPORTANTS

SUIVI
(RESPONSABLE ;
ÉCHÉANCIER)

Les membres de la TGIRT discutent. Les principaux éléments d'information qui en ressortent sont :

- M. Dany Garant propose d'élargir l'analyse à tous les types de chemins, incluant les sentiers de VTT. Mais cette proposition est refusée puisque cela ne correspond pas au mandat défini pour le comité chemin en décembre 2023 ;
- Les membres sont d'accord pour élargir la vision pour le projet (des enjeux pertinents avaient déjà été identifiés par le passé, qui pourront appuyer l'élargissement de la vision) ;
- La demande de financement FFQ sera élaborée avec le comité chemins, elle sera présentée aux membres de la TGIRT et une approbation sera demandée par courriel en janvier 2026, pour un dépôt à la FFQ au plus tard le 1er février 2026 ;
- La proposition de projet devra passer par le processus normal d'évaluation par le comité de coordination.

09 Présentations et période de questions :**10 h 45 – 12 h 10****Préoccupations pour l'intégration des besoins d'habitat de l'original dans le plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO)**

La présentation de M. Dany Garant et M. Frédéric Martineau porte sur l'intégration des besoins d'habitat de l'original dans la planification forestière opérationnelle, en s'inspirant notamment de la démarche réalisée dans la réserve faunique de Portneuf (voir la présentation [PR_Frédéric Martineau Projet original Portneuf 2025-12-10](#) et le rapport [Planification intégrée habitat original Août-2025](#)).

Les principaux éléments d'information qui en ressortent sont :

- La littérature scientifique établit clairement le lien entre la qualité de l'habitat et la présence de l'original; les connaissances sur ses besoins sont jugées suffisantes ;
- Le projet réalisé dans la réserve faunique de Portneuf visait à développer un outil de zonage simple, non restrictif et reproductible, pouvant être intégré au PAFI afin d'améliorer la qualité de la chasse à l'original ;
- Le zonage proposé est basé sur la topographie (élément stable dans le temps) et distingue différentes fonctions de l'habitat.
 - Zone de refuge permanent ou secondaire (sommet)
 - Zone de nourriture (pente)
 - Zone corridor de connexion
 - Zone de mise bas
- Les objectifs par zone peuvent ensuite se traduire en scénarios sylvicoles et en directives opérationnelles ;

ÉLÉMENTS IMPORTANTS

SUIVI
(RESPONSABLE ;
ÉCHÉANCIER)

- L'intensité d'utilisation du territoire par l'orignal suit un certain gradient topographique, qui croît à partir du fond des vallées (nourriture, fraîcheur, sols humides) vers le sommet des collines (refuge, repos), d'où l'importance de maintenir la connectivité entre ces zones.

M. Dany Garant formule une demande afin que l'enjeu de l'habitat de l'orignal soit reconnu et appuyé par la TGIRT, incluant un soutien financier à un projet qui serait inspiré de la démarche de Portneuf, adapté à la région de Chaudière-Appalaches, et réalisé sur le territoire du Parc régional du Massif du Sud. Ultimement, M. Garant propose à la TGIRT d'innover afin de contribuer à renverser la vapeur du déclin des populations d'orignal.

Les membres de la TGIRT discutent et questionnent. Les principaux éléments d'information qui en ressortent sont :

- Des questions sont soulevées quant à l'impact potentiel de telles démarches sur les volumes forestiers et au risque de contraintes accrues à long terme. Le projet de Portneuf n'entraînerait pas de diminution des volumes récoltés selon M. Martineau ; il vise plutôt une redistribution spatiale des interventions afin d'optimiser l'habitat. Cela pourra être validé lorsque le projet aura passé le cycle complet de planification/récolte ;
- Des questions sont soulevées au sujet de l'existence de cartes régionales d'indices de qualité d'habitat (IQH) pour l'orignal. Selon M. Martineau, les IQH ne collent pas avec la réalité terrain, car ils sont basés sur les cartes écoforestières qui datent d'un certain nombre d'années. C'est un outil pour faire le portrait d'un large territoire, ce n'est pas un outil d'aménagement.
- Certains soulignent des différences entre le contexte de Chaudière-Appalaches et celui de la réserve faunique de Portneuf :
 - Il y a peu de cours d'eau en Chaudière-Appalaches, vs dans Portneuf. L'accès à de l'eau « courante » (non stagnante) devient peut-être un élément plus critique dans la région ;
 - La topographie de Portneuf est bien différente de celle en Chaudière-Appalaches ;
 - La pression de chasse n'est pas à négliger. Les gens chassent en territoire public libre dans le Parc du Massif du Sud, alors que la chasse est très encadrée dans les réserves fauniques ; la gestion de la chasse relève toutefois du secteur Faune du MELCCFP et non de la TGIRT ;
 - Certains aimeraient avoir plus de données en lien avec l'enjeu de l'habitat de l'orignal, avant de pouvoir aller plus loin dans leurs réflexions.

ÉLÉMENTS IMPORTANTS	SUIVI (RESPONSABLE ; ÉCHÉANCIER)
Les membres de la TGIRT conviennent des éléments suivants : ▪ D'explorer ultérieurement la réalisation d'un PAC visant à valider l'applicabilité du modèle de zonage de Portneuf en Chaudière-Appalaches, notamment au Massif du Sud. ▪ DEC_2025-12-10_03 <u>De demander au MELCCFP (secteur Faune) de venir présenter un état de situation des populations d'orignaux dans la région, afin d'éclairer les discussions au sujet des besoins en habitat de l'orignal.</u>	Faire la demande au MELCCFP pour une présentation sur l'état des populations d'orignaux (Amélie Denoncourt ; dès que possible)
10 Atelier : Intégration des enjeux locaux au PAFIT 2028-2033 dans un contexte de changements climatiques	13 h 00 – 14 h 20
Mme Amélie Denoncourt propose un atelier en équipes aux membres de la TGIRT, pour déterminer quels enjeux de la TGIRT pourraient être les plus impactés par les changements climatiques et pour quels enjeux nous pourrions avoir plus de contrôle, plus de pistes d'action. Quatre équipes sont formées, chaque équipe reçoit une grille d'analyse pour quatre des huit enjeux de la TGIRT (chaque enjeu est donc couvert par deux équipes). Les équipes sont ensuite invitées à voir comment le portrait des changements climatiques pour Chaudière-Appalaches pourrait avoir un impact sur les enjeux : ▪ Quel facteur de changement (ex : augmentation des événements climatiques extrêmes) a un impact sur l'enjeu ? ▪ Est-ce que ça représente une menace ou une opportunité ? ▪ Quel est l'effet attendu ? ▪ Quelles sont les pistes de solution ? Les équipes font un retour en grand groupe, en présentant chacune ce qu'elles ont trouvé pour deux enjeux. Puis, à l'aide d'un sondage interactif en ligne (Mentimeter), Mme Denoncourt invite les membres à : ▪ Classer les enjeux selon l'importance des impacts potentiels des changements climatiques (CC) (du plus impacté au moins impacté) ▪ Classer les enjeux selon le pouvoir d'action que nous avons dans un contexte de CC (de grand à petit pouvoir d'action) ▪ Nommer 3 pistes d'action qui auraient des effets positifs concrets dans un contexte de CC, tous enjeux confondus. Mme Amélie Denoncourt compile les résultats et les fera parvenir à tous par courriel : Grilles d'analyse CC enjeux PAFIT compilation 2025-12-10.	Envoyer la compilation des résultats de l'atelier (Amélie Denoncourt ; suite à la rencontre)

ÉLÉMENTS IMPORTANTS	SUIVI (RESPONSABLE ; ÉCHÉANCIER)
11 Suivis : Dossier acéricole M. Sylvain Lamontagne fait le suivi du processus de mise à jour des Potentiels acéricoles à prioriser (PAP) (voir la présentation PR Sylvain Lamontagne_MAJ PAP_2025-12-10). Les principaux éléments d'information qui en ressortent sont : ▪ Le MRNF est responsable de la délimitation des PAP et mène les consultations auprès des PPAQ, de la TGIRT, des communautés autochtones et du public, selon un calendrier s'échelonnant jusqu'à l'hiver 2026 ; ▪ Les critères de sélection des PAP tiennent compte des usages et droits existants, des contraintes environnementales, de la compatibilité avec l'aménagement forestier et des facteurs opérationnels ; ▪ Les PAP en consultation correspondent à 1 938 ha : 1 707 ha définis par le MRNF et 231 ha supplémentaires proposés par les PPAQ ; ▪ La TGIRT est appelée à transmettre ses commentaires d'ici le 19 décembre; une version intégrant les commentaires sera présentée au plus tard à la rencontre de février ; ▪ Parallèlement à cela, une consultation publique provinciale sera lancée en janvier 2026.	14 h 50 – 15 h 20
12 Points d'information a) Modification d'un MHI dans Lotbinière M. Martin Paulette explique qu'il y a eu modification du contour d'un milieu humide d'intérêt (MHI) qui avait été désigné en 2010 dans la Seigneurie de Lotbinière, sans que les membres de la TGIRT n'en soient informés. Cela l'amène à se questionner sur le processus de modification des MHI, sans avis aux acteurs du milieu, et sur la possibilité qu'il y ait d'autres MHI modifiés dans la région, sans que la TGIRT ne soit consultée ou du moins, informée. Mme Christiane D'Élia fera la démarche auprès du MELCCFP pour savoir d'où vient cette modification et pour connaître les processus suivis. b) Bilan général de la consultation publique PAFIO Mme Lucie Tessier donne quelques informations en lien avec la tenue des consultations publiques sur la recharge du PAFIO, en octobre dernier. Le dossier sera approfondi au retour des fêtes.	15 h 30 – 15 h 55 Faire un suivi auprès du MELCCFP au sujet des modifications aux MHI (Christiane D'Élia ; dès que possible)

ÉLÉMENTS IMPORTANTS

SUIVI
(RESPONSABLE ;
ÉCHÉANCIER)**c) Résultats de l'audit FSC (12h50 à 13h00)**

M. Nicolas Legault, de Nova-Sylva, présente les six éléments de non-conformité mineure qui ont été émis lors de l'audit FSC de la fin de l'été dernier. Les auditeurs ont soulevé une non-conformité liée à l'absence de preuve formelle de la circulation de l'information de la TGIRT vers les partenaires; un rappel est fait quant au rôle des membres à cet égard.

d) Concertation sur les propositions d'aires protégées

M. Martin Paulette présente les activités réalisées et l'avancement du dossier sur les aires protégées proposées dans le cadre de l'appel à propositions à l'automne 2024.

Sept tables locales (une par MRC ; il peut y avoir plus d'un projet par table) et une table interrégionale (MRC des Appalaches / MRC d'Arthabaska) ont été formées. Dans les derniers mois, il y a eu :

- Un webinaire régional en juillet, pour le lancement de la démarche
- Un webinaire provincial à la mi-septembre, par le MELCCFP, pour présenter 6 statuts d'aires protégées (les principaux qui ont été proposés dans les différents projets)
- Une rencontre par table locale cet automne (présentation des projets par le promoteur, présentation de l'analyse faite par le MELCCFP) ; certaines rencontres ont eu lieu en présentiel, d'autres en virtuel

Les prochaines étapes sont :

- L'envoi d'un questionnaire aux participants des tables locales pour commencer à colliger les avis sur la délimitation, sur le statut, etc.
- Une nouvelle rencontre par table locale, en présentiel, à l'hiver/printemps 2026, pour revenir sur les réponses obtenues via le questionnaire
- Au moins une autre rencontre par table locale, et autant de rencontres nécessaires jusqu'à ce qu'une recommandation locale soit émise d'ici octobre 2026 ; la recommandation pourrait être de continuer les discussions
- L'entérinement du rapport intégrant toutes les recommandations locales, avec la table régionale, en novembre 2026

e) Concertation sur les espèces exotiques envahissantes (EEE)

M. Martin Paulette fait un suivi concernant l'exercice de concertation sur les EEE qui est en cours dans la région, grâce à un mandat que le CRECA a obtenu du MELCCFP jusqu'en mars 2028.

ÉLÉMENTS IMPORTANTS	SUIVI (RESPONSABLE ; ÉCHÉANCIER)
La composition du Comité de lutte aux espèces exotiques envahissantes de Chaudière-Appalaches (CLEEECA) (qui existait depuis quelques années) a été élargie pour former la nouvelle table de concertation. Une rencontre a eu lieu à l'automne 2025, une autre aura lieu au printemps 2026. Un Forum interrégional (Bas-St-Laurent, Gaspésie, Îles de la Madeleine et Chaudière-Appalaches) aura lieu à Montmagny le 5 mai. Un appel à projets est en cours pour l'été 2026 : environ 10 000 \$ et 20 000 \$ sont respectivement disponibles pour un ou des projets en prévention, et pour un ou des projets en détection. L'appel à projets est ouvert à tous. Un autre appel à projets aura lieu pour l'été 2027, et les budgets seront alors doublés. f) Fiche d'information EPC puits de lumière Mme Lucie Tessier mentionne qu'une fiche vulgarisée a été préparée pour informer le public sur ce qu'est l'éclaircie pré-commerciale par puits de lumière. Cette fiche est actuellement à l'étape d'approbation, et pourra par la suite être partagée. Elle termine en soulignant qu'il serait possible de développer de nouvelles fiches selon les besoins.	Partager la fiche EPC Puits de lumière (Lucie Tessier ; dès que possible)
13 Sondage de satisfaction	15 h 55 – 16 h 00
Mme Amélie Denoncourt invite les membres à remplir le sondage pour évaluer leur taux de satisfaction en lien avec le fonctionnement de la rencontre. Ils peuvent le faire en utilisant la version papier ou électronique (lien envoyé par courriel) avant de quitter.	
14 Fin de la rencontre	16 h 00
La rencontre se termine à 16 h 00.	

COMPTE-RENDU FINALISÉ LE 28 JANVIER 2026 PAR :**Amélie Denoncourt, ing. f.**

Coordonnatrice du PADF et de la TGIRT pour la région de la Chaudière-Appalaches


COMPTE-RENDU APPROUVÉ PAR LA TGIRT LE 12 FÉVRIER 2026